

# UN FAUTEUIL VRAIMENT ADAPTÉ À VOTRE VIE

Chaque fauteuil est désormais choisi **en fonction de vos besoins individuels**, avec des fauteuils certifiés par un organisme compétent pour garantir qualité, sécurité et durabilité.

Après la prise en charge à 100 % de lunettes, d'appareils auditifs et de prothèses dentaires depuis 2021, **le 100 % Santé est enrichi d'une dimension supplémentaire avec la prise en charge totale des fauteuils roulants.**

## UN CHOIX DU FAUTEUIL LIBRE ET RESPECTÉ

**Vous pouvez opter pour :**

- Un fauteuil neuf,
- Ou un fauteuil remis en bon état d'usage (reconditionné).

## UN SYSTÈME PLUS SIMPLE, PLUS JUSTE, PLUS RAPIDE

- Plus besoin de solliciter plusieurs financeurs.
- Fin des démarches complexes.
- Fin des cagnottes en ligne.



Pour en savoir plus,  
**rendez-vous sur [handicap.gouv.fr](https://handicap.gouv.fr)**



**100%  
SANTÉ**  
DES SOINS POUR TOUS,  
100% PRIS EN CHARGE

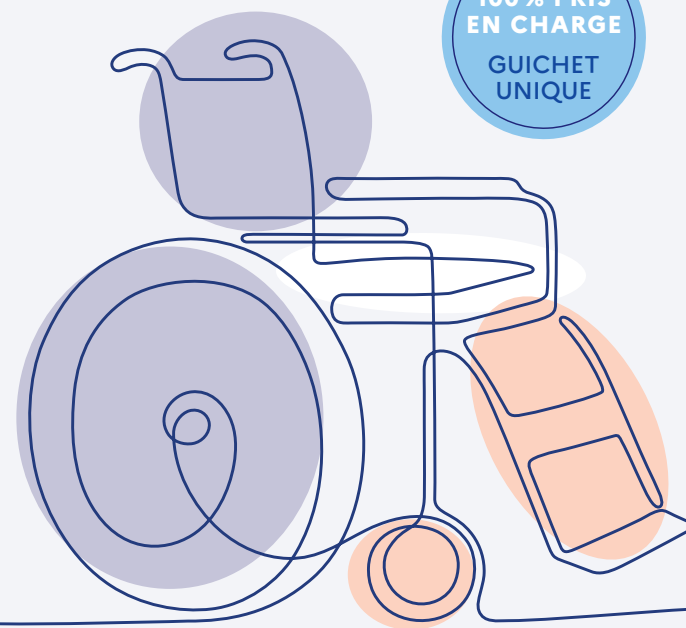


MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# UN FAUTEUIL, POUR VOUS, TOUT SIMPLEMENT

100% PRIS  
EN CHARGE  
GUICHET  
UNIQUE



Désormais, l'Assurance maladie  
prend en charge intégralement  
le fauteuil roulant qui vous correspond.

Conception et mise en page : D.I.COM des ministères de la Santé, des Solidarités et du Travail • Novembre 2025 • Illustrations : Gettyimages.

# AVANT / APRÈS : COMPRENDRE LE CHANGEMENT EN UN COUP D'ŒIL

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le gouvernement a fait évoluer les modalités d'accès et de financement des fauteuils roulants. **L'objectif est de proposer aux personnes en situation de handicap un fauteuil adapté à leurs besoins, intégralement remboursé quel que soit son niveau de technologie.** Cette réforme permet également de simplifier les démarches de prise en charge.

**AVANT :**  
un parcours long, complexe  
et souvent coûteux



**Restes à charge importants,**  
parfois plusieurs milliers d'euros.



**Multiples financeurs** (Assurance  
maladie, départements, PCH...):  
parcours confus.



**Démarches longues,** délais  
pouvant atteindre des mois,  
parfois des années.



**Fauteuils sportifs  
mal remboursés.**



Une **nomenclature obsolète,**  
peu adaptée aux innovations.

**APRÈS :**  
un système clair, rapide  
et 100 % pris en charge



**Prise en charge intégrale :**  
0 € de reste à charge.



**Un seul financeur,  
un guichet unique :**  
**l'Assurance maladie.**



**Le délai maximal de réponse**  
est de 2 mois, 15 jours pour  
un fauteuil courant.

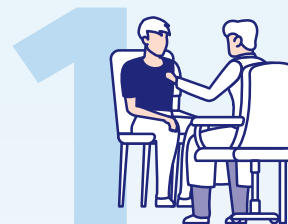


**Des fauteuils de meilleure qualité,  
plus durables et plus sûrs.**



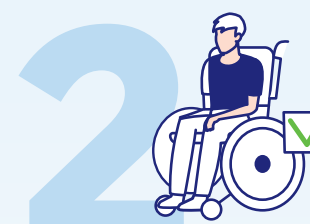
**Inclusion des fauteuils sportifs**  
dans la prise en charge.

# LE NOUVEAU PARCOURS SIMPLIFIÉ



## 1 CONSULTATION AVEC UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Le médecin, ou l'ergothérapeute  
dans certains cas,  
évalue les besoins et établit  
une prescription.



## 2 ESSAI DU FAUTEUIL AVEC UN PRESTATAIRE SPÉCIALISÉ ET À DOMICILE

- Une fois la prise de rendez-vous effectuée, le prestataire identifie le type de fauteuil adapté aux besoins et à l'environnement de vie.
- Il est possible de tester plusieurs modèles et en conditions réelles.

## 3 RÉCEPTION DE LA PRESCRIPTION DÉFINITIVE

Une fois le fauteuil choisi et validé,  
le professionnel de santé rédige la  
prescription définitive, intégrant le  
modèle, les réglages et les options.  
C'est le prestataire qui envoie le dossier  
complet à l'Assurance maladie.

## 4 UN SEUL INTERLOCUTEUR : L'ASSURANCE MALADIE

Avec la réforme, tout est simplifié.  
Le délai maximal de réponse est  
de 2 mois, 15 jours pour un fauteuil  
courant. Sans réponse, le prestataire  
considère la demande comme  
acceptée et lance la commande.  
Il est assuré d'être remboursé.



## 5 RÉCEPTION DU FAUTEUIL

Une fois la demande validée,  
le prestataire prépare le fauteuil,  
réalise les réglages nécessaires  
et accompagne dans son utilisation.



## 6 LE RECONDITIONNEMENT

La réforme prévoit la mise en place  
d'un système de reconditionnement :  
reprise, remise en état et retour  
dans le circuit.